

2019

Livre blanc

La défense du Japon
Résumé



D E F E N S E O F J A P A N 2 0 1 9

Les nouvelles Lignes directrices du programme de défense nationale

Le rôle le plus important du gouvernement japonais est d'assurer la paix et la sécurité du pays, en protégeant la vie, la santé et le patrimoine de ses habitants, ainsi que son espace terrestre, maritime et aérien. Il s'agit de la responsabilité la plus fondamentale d'un pays indépendant, et c'est le fondement de la sécurité que le Japon s'engage à assurer grâce à ses efforts indépendants et décidés. Le pouvoir de défense du pays en est l'ultime garantie, et elle démontre l'intention inébranlable et les capacités du pays pacifique qu'est le Japon. Le maintien de la paix et de la sécurité sont une condition indispensable de la prospérité du pays.

L'environnement de sécurité autour du Japon

Actuellement, l'environnement de sécurité entourant le Japon évolue à un rythme très élevé. Les modifications de l'équilibre des forces s'accroissent et se compliquent, et des incertitudes accrues affectent l'ordre existant.

L'utilisation des nouveaux domaines comme l'espace, le cyberspace ou le spectre électromagnétique s'amplifie rapidement. Ceci induit une transformation de la conception classique de la sécurité, qui mettait l'accent sur les réponses sur terre, en mer et dans les airs.

Tendances de différents pays dans les domaines de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique



Station de contrôle d'opération spatiale (Chine)



Aperçu d'un écran montrant le logiciel malveillant de type ransomware « wannacry », utilisé lors d'une cyberattaque massive à travers le monde



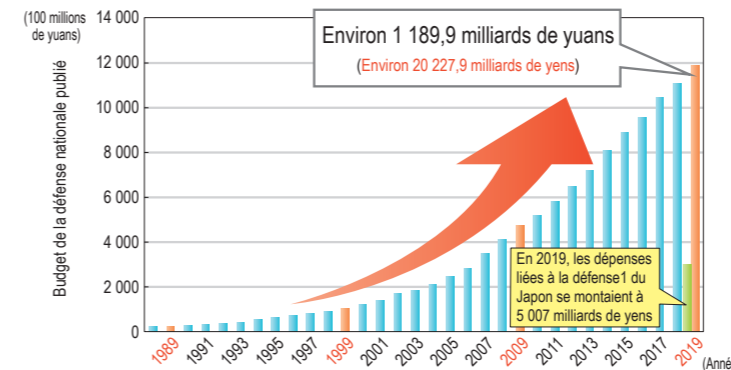
[Jane's by IHS Markit]

Système de brouillage Krasukha-4 (Russie) qui aurait brouillé des radars et interféré avec le contrôle de troupes de l'OTAN en Syrie

Le Japon est entouré de pays possédant une puissance militaire importante et de qualité, et dont les opérations se renforcent et s'intensifient.

Intensification et élargissement des opérations militaires de la Chine

Augmentation importante du budget de défense nationale (voir partie I, chapitre 2, section 2)



Intensification et élargissement de l'activité des forces maritimes et aériennes chinoises



Renforcement des missiles balistiques en Corée du Nord



(Note 1) La figure ci-dessus est un aperçu de la distance réalisable de chaque missile à partir de Pyongyang.
(Note 2) « » : l'appellation utilisée par la Corée du Nord

Dans un environnement de sécurité en pleine mutation, le Japon doit renforcer sa position défensive et élargir son rôle en protégeant, au moyen d'efforts indépendants et décidés, la vie, la santé et le patrimoine de ses habitants, son espace terrestre, maritime et aérien, ainsi que sa souveraineté et son indépendance.

Le renforcement de l'alliance nippo-américaine et de la coopération avec divers pays en matière de sécurité est essentiel pour la sécurité du Japon, et les efforts du pays sont indispensables à l'accomplissement de cet objectif. D'autre part, la communauté internationale attend du Japon qu'il joue un rôle adapté à son statut de grande puissance.

Renforcement des capacités de défense à l'avenir

À l'avenir, le Japon devra s'assurer des forces de défense en quantité et en qualité suffisantes pour faire face à la réalité de la sécurité et constituer une capacité de défense efficace qui ne soit pas le simple prolongement de celle existant jusqu'à aujourd'hui. En particulier dans les nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique, l'obtention d'une position dominante est d'une importance vitale, et pour s'affranchir de la conception classique de division terre/mer/air et mettre en place de nouvelles capacités de défense (capacités de défense intégrée multidimensionnelle), il est capital d'évoluer à un rythme fondamentalement plus élevé que jusqu'ici.

Renforcement des capacités dans les nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique

Afin de pouvoir réaliser des opérations inter-domaines, le Japon acquiert et renforce ses capacités dans de nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique.



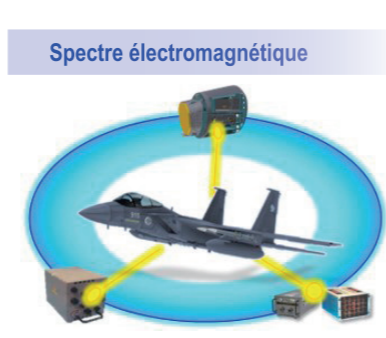
Espace

Satellite de télécommunications de défense à bande X (illustration)



Cyberspace

Tenue de compétitions relatives au cyberspace



Spectre électromagnétique

Amélioration des capacités de guerre électronique des avions de chasse (F-15) (illustration)

Renforcement des capacités dans les domaines classiques

Ces capacités sont renforcées pour répondre efficacement aux attaques aériennes, navales ou de missiles, en intégration avec les capacités possédées dans les nouveaux domaines, dans le cadre d'opérations inter-domaines.



Capacités dans les domaines aérien et maritime

Destroyer Izumo



Capacité de défense à distance

Missile de croisière air-sol longue portée (illustration)



Capacité générale de défense aérienne antimissile

Aegis Ashore (illustration)



Capacité de manœuvre et de déploiement

Avion de transport (C-2)

Renforcement de la continuité et de la résilience

Les mesures nécessaires sont engagées pour renforcer la continuité et la résilience des capacités de défense, y compris le soutien logistique, et pouvoir mener avec continuité les différentes activités nécessaires à toutes les phases, en état de paix comme de crise.



Maintenance des équipements



Équipement de rétablissement de piste endommagée

Avec l'accroissement rapide de la baisse du taux de natalité et du vieillissement de la population ainsi que la situation budgétaire difficile, il sera impossible de renforcer les capacités de défense sans une rationalisation complète et affranchie du passé.

Renforcement des fondements humains

Des efforts sont engagés pour assurer des ressources humaines de FAD qui constituent le noyau de nos capacités de défense -, et pour améliorer leurs aptitudes et leur motivation.



Première femme pilote d'avion de chasse



Missile sol-air type 12

Dans le cadre du renforcement des capacités de défense, les questions prioritaires seront traitées le plus rapidement possible, et les ressources seront allouées de façon flexible, en s'affranchissant du budget et de l'allocation de personnel actuels.

Alliance nippo-américaine et coopération en matière de sécurité

L'alliance nippo-américaine, combinée au système de défense du Japon, demeurera l'axe central de la sécurité nationale. C'est le chemin que le Japon doit suivre pour s'acquitter pleinement de son rôle dans l'alliance nippo-américaine et renforcer sa capacité de dissuasion et d'adaptation, car il assumera pleinement sa responsabilité fondamentale d'État indépendant. C'est aussi la base d'une promotion stratégique de la coopération en matière de sécurité, avec en point de mire la vision d'un océan Indo-Pacifique ouvert et libre.

Les chefs d'État visitent le destroyer JS Kaga (mai 2019)



[source : service de presse du Cabinet]



18^e sommet de défense et sécurité Asie-Pacifique de l'IISS (institut international d'études stratégiques) « Shangri-La Dialogue » (juin 2019)

Vue d'ensemble

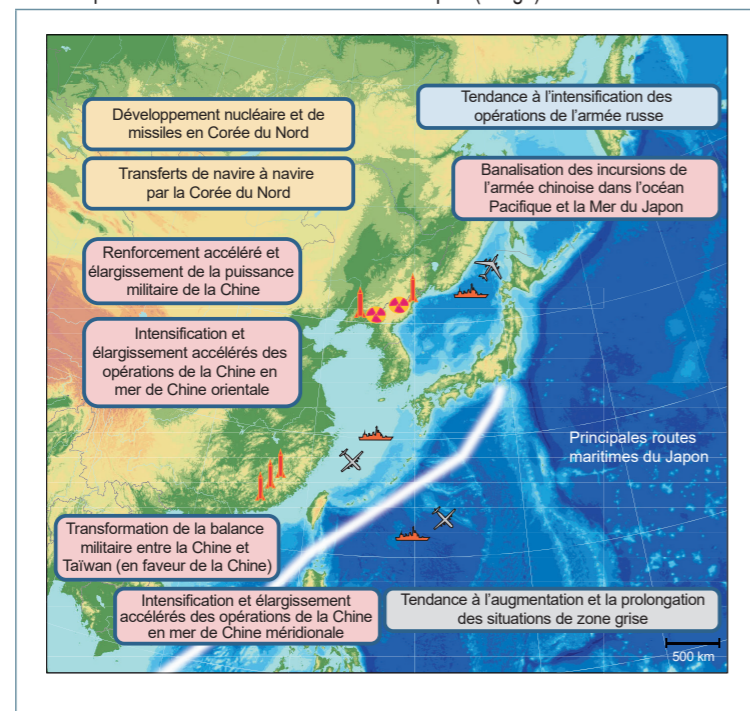
Les caractéristiques de l'environnement de sécurité actuel

- 1 La compétition économique, politique et militaire entre les nations se fait plus marquée, alors que des incertitudes croissantes affectent l'ordre existant.
Les situations dites de « zone grise » tendent à se prolonger, tout comme l'utilisation de la « guerre hybride », qui brouille les frontières entre le militaire et le non-militaire.
- 2 L'évolution de la technologie est sur le point de changer radicalement le maintien de la sécurité.
Importance de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique, et les nouvelles technologies qui transformeront radicalement l'aspect du combat – c'est-à-dire les règles du jeu.
- 3 Des problèmes de sécurité émergent, auxquels des nations seules sont difficiles à prendre des mesures.
Assurer la sécurité de la circulation maritime, garantir l'utilisation stable des nouveaux domaines tels que l'espace ou le cyberspace, prendre des mesures contre la prolifération des armes de destruction massive, des conflits régionaux et le terrorisme international.

Tendances militaires des pays autour du Japon

- 1 Les États-Unis possèdent la plus grande puissance nationale du monde. Ils reconstruisent leur puissance militaire, renforcent leurs alliances et partenariats, et positionnent l'Indo-Pacifique comme région prioritaire.
- 2 En plus de ses capacités militaires dans les domaines des armes nucléaires, des missiles et de la guerre navale et aérienne, la Chine renforce son potentiel dans l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique. Tentant de changer le statu quo par des manifestations de force, basées sur des assertions incompatibles avec l'ordre international existant, la Chine étend et intensifie ses activités militaires dans les espaces maritimes et aériens, notamment en mer de Chine orientale. Ces tendances militaires suscitent de fortes inquiétudes en matière de sécurité.
- 3 La Corée du Nord n'a pas renoncé de façon complète, vérifiable et irréversible à l'ensemble de ses armes de destruction massive et missiles balistiques. Alors que ses capacités en armes nucléaires et missiles ne présentent aucun changement essentiel, ses tendances militaires constituent une menace sérieuse et imminente pour la sécurité du Japon.
- 4 La Russie intensifie aussi ses activités militaires en Extrême-Orient – une évolution à surveiller attentivement.

Récents phénomènes relatifs à la sécurité du Japon (image)



États-Unis

Généralités

- 1 Les États-Unis perçoivent la compétition stratégique avec la Chine et la Russie, qui sont des puissances révisionnistes, comme leur plus grand défi de sécurité. Ils renforcent spécifiquement leur dissuasion à l'égard de la Chine.
 - Les États-Unis ont annulé l'invitation de la marine chinoise à l'exercice RIMPAC, pour prendre des mesures initiales au développement continu des postes militaires chinois en mer de Chine méridionale.
 - Des navires de guerre américains ont répété leurs opérations de liberté de navigation en mer de Chine méridionale et leurs passages par le détroit de Taiwan. Des bombardiers américains ont plusieurs fois survolé la mer de Chine méridionale.
 - Des sanctions sont exercées contre des unités et des autorités liées à l'Armée populaire de libération (APL) chinoise.
 - Des droits de douanes sont imposés aux produits chinois de haute technologie etc., la surveillance des investissements aux États-Unis est renforcée, des activités d'espionnage ont été révélées.
- 2 Dans un discours de politique à l'égard de la Chine, le Vice-Président des États-Unis Pence a signalé qu'un navire de la marine de guerre chinoise avait dangereusement manœuvré tout près d'un navire de la marine américaine conduisant des « opérations de liberté de navigation ». Il a déclaré que la marine américaine continuerait ses vols, sa navigation et ses opérations stratégiques partout où le droit international est reconnu et les intérêts nationaux le demandent.
- 3 Bénéficiant aussi d'un soutien bipartisan au Congrès, l'attitude adoptée par le président Trump face à la Chine devrait être maintenue à l'avenir.
- 4 Reconnaisant la menace que leur posent les capacités nucléaires nord-coréennes, les États-Unis maintiennent leurs sanctions et recherchent la dénucléarisation de la Corée du Nord, tout en assurant un état de préparation militaire résolue, y compris avec leurs forces stationnées dans la péninsule.



Le vice-président des États-Unis Pence prononce un discours de politique à l'égard de la Chine

Tendances concernant la sécurité et la politique de défense

- 1 En plaçant la région indo-pacifique comme une région prioritaire, le Rapport de stratégie indo-pacifique, ou IPSR (Indo-Pacific Strategy Report) a été présenté en juin 2019. Il indique une volonté de déployer des forces à haut potentiel combatif dans la région et de renforcer et développer les relations avec les alliés et les partenaires, ainsi que de mettre en réseau ces dernières.
- 2 Ils poursuivent leurs efforts pour maintenir leur supériorité militaire afin de dissuader et vaincre toute attaque par une grande puissance (le plus fort budget de recherche et développement de ces 70 dernières années a été requis, avec un budget spatial et un budget cyber respectivement augmentés de 15% et 10% par rapport à l'année précédente).
- 3 En matière de capacités nucléaires, l'Examen de posture nucléaire, ou NPR (*Nuclear Posture Review*), a été présenté en février 2018. Pour une dissuasion efficace face à des adversaires, des menaces et des situations diversifiées, les trois piliers nucléaires (missiles mer-sol balistiques stratégiques, missiles balistiques intercontinentaux, bombardiers stratégiques) seront maintenus ou renouvelés, alors qu'une partie des ogives nucléaires des missiles mer-sol balistiques stratégiques lancés par sous-marin verra sa puissance réduite. Le gouvernement américain s'est retiré du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) au motif que celui-ci était violé par la Russie. Il a aussi indiqué la nécessité de contrôler les armements, y compris ceux de la Chine, qui a renforcé ses capacités de FNI en dehors de cadre de ce traité.
- 4 De son côté, la revue des capacités antimissiles, ou MDR (*Missile Defense Review*), a été présenté en janvier 2019. Les États-Unis sont conscients que la Corée du Nord possède la capacité de menacer leur territoire national avec ses missiles nucléaires, et que la Chine et la Russie développent des missiles de croisière avancés et des armes hypersoniques qui posent un défi aux actuels systèmes de défense antimissiles. Pour prendre des mesures face à ces menaces, les États-Unis étendront et moderniseront leurs systèmes existants, et développeront de nouvelles technologies utilisant l'espace exo-atmosphérique.
- 5 Le président Trump a ordonné au Département de la Défense d'entamer les formalités nécessaires pour la création d'une force militaire spatiale. Une proposition de loi a été présentée au Congrès pour cette création au sein du département de la force aérienne.



La « revue des capacités antimissiles » (MDR) publiée par les États-Unis

Chine

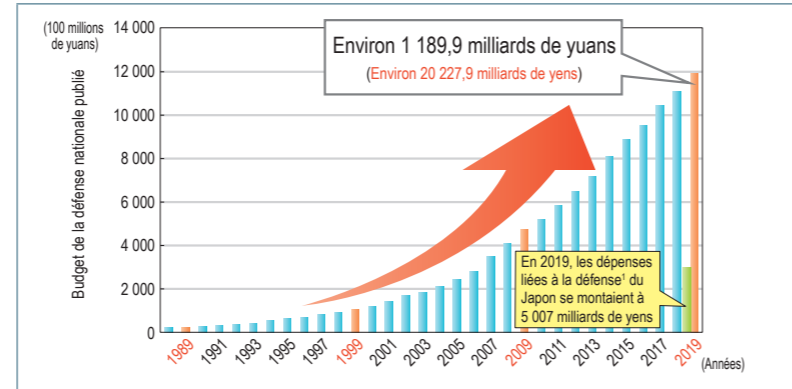
Modernisation militaire accélérée

1 Sans transparence, la Chine continue d'augmenter fortement son budget militaire, avec l'objectif de placer l'APL « aux premières armées du monde » d'ici le milieu du XXI^e siècle. Elle renforce rapidement et amplement sa puissance militaire, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, se focalisant sur ses capacités en matière d'armes nucléaires et de missiles et en matière maritime et aérienne. Consolidant aussi son potentiel dans les domaines de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique, la Chine met également l'accent sur le renforcement de ses moyens opérationnels pour s'assurer d'une supériorité réelle dans le domaine de l'information.

2 Tous ces renforcements se relient à la mise en place de capacités opérationnelles pour le déni d'accès et interdiction de zone (A2/AD) et à de plus grandes distances.

3 Promouvant à grande échelle une politique d'intégration entre l'armée et le civil, qui vise à combiner les ressources militaires et civiles dans différents domaines, la Chine s'engage activement dans le développement et l'acquisition de technologies de pointe applicables au domaine militaire et à l'amélioration de ses capacités opérationnelles.

Évolution du budget de défense publié par la Chine



Activités dans les espaces maritimes et aériens entourant le Japon

1 Les forces maritimes et aériennes chinoises étendent et intensifient leurs opérations dans les espaces maritimes et aériens autour du Japon. Ceci inclut des activités autour des îles Senkaku, apparemment sur la base de revendications les concernant. On peut aussi observer des cas d'escalade unilatérale des actions conduites par la Chine, qui suscitent de grandes inquiétudes.

2 Ces dernières années, les avancées des forces navales et aériennes chinoises dans le Pacifique et en mer du Japon augmentent en fréquence, manifestant une possible intention de banaliser ces activités. Des progrès en qualité sont aussi observés, de même qu'une volonté d'établir une capacité pratique à conduire des opérations combinées.

3 En mer de Chine méridionale, la Chine poursuit son établissement de postes militaires, tout en élargissant et intensifiant ses activités dans les espaces maritimes et aériens par le déploiement d'aéronefs. Elle continue de modifier unilatéralement le statu quo en usant de manifestations de force et avance la création de faits accomplis.

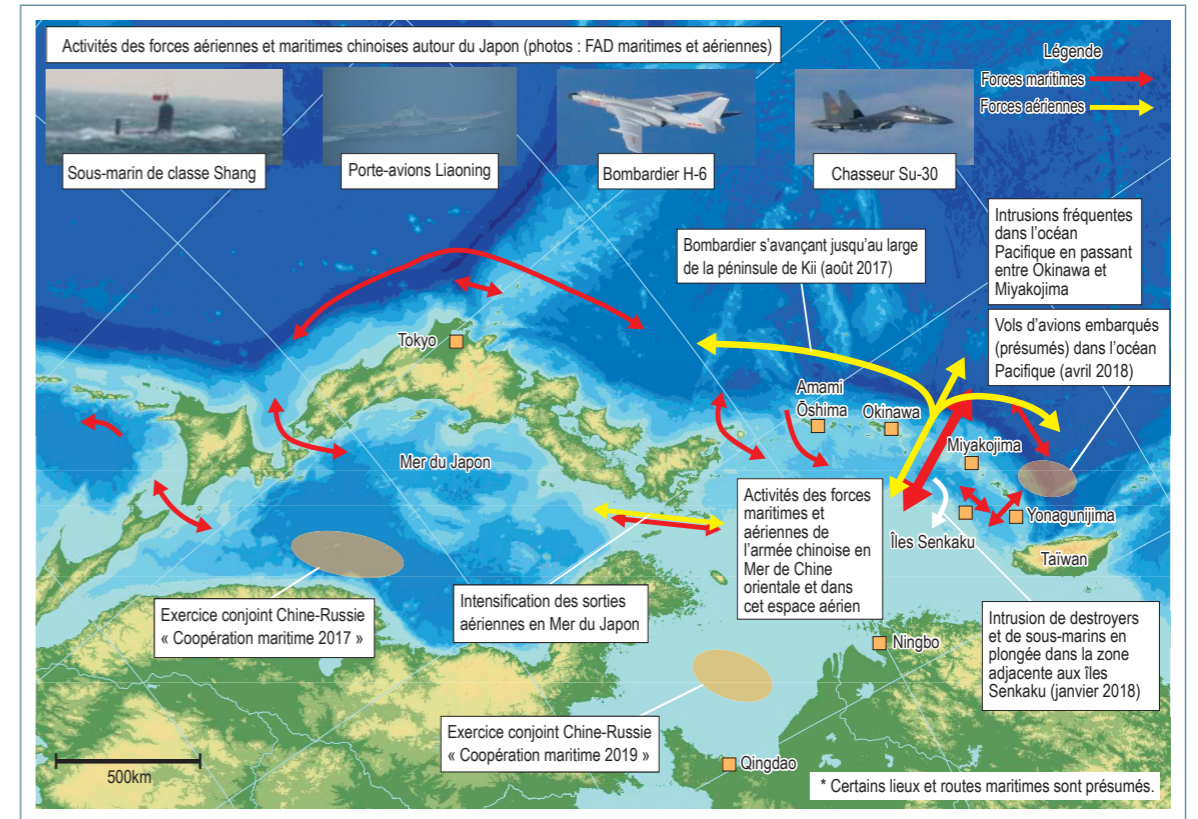


Navire destroyer de la classe « renhai » apparu lors d'une parade navale internationale (avril 2019)



Un avion de patrouille maritime chinois Y-9 repéré en zone d'identification de défense aérienne (ADIZ) japonaise, au-dessus de la mer de Chine orientale (mars 2019)

Une image des activités récentes de l'APL dans la mer et l'espace aérien autour du Japon



Activités dans les mers lointaines

- 1 Ces récentes années, la marine chinoise améliore graduellement ses capacités opérationnelles dans des mers plus lointaines telles que l'océan Indien.
- 2 L'initiative « une ceinture et une route » (One Belt, One Road – OBOR) est perçue comme procédant aussi d'une intention stratégique d'augmenter l'influence chinoise dans les régions concernées. Dans ce contexte, il est possible que les constructions d'infrastructures inscrites dans cette initiative favorisent encore les activités de l'APL dans l'océan Pacifique, l'océan Indien ou d'autres zones. L'APL pourrait également jouer un rôle d'appui à cette initiative, par la stabilisation qu'elle permet dans ces régions, à travers ses activités anti-piraterie et exercices conjoints, etc.

Relations avec les pays étrangers

- 1 Alors que les États-Unis adoptent une posture stricte vis-à-vis de la Chine, cette dernière maintient une attitude sans compromis quant à ses « intérêts fondamentaux ». Les deux nations cherchent à se contenir mutuellement dans différents domaines, parmi lesquels le commerce et le militaire.
 - La Chine relève les droits de douane sur les importations en réponse à un même relèvement par les États-Unis.
 - En mer de Chine méridionale, un navire de guerre chinois s'est dangereusement approché d'un navire de guerre américain conduisant une opération de « liberté de navigation ».
- 2 Alors que les États-Unis et la Chine ont poursuivi leurs échanges militaires de manière relativement stable ces dernières années, certains événements récents pourraient être les prémices d'un changement dans ce domaine.
- 3 Il est vu que certains des pays coopérant à l'initiative « une ceinture et une route » commencent à revoir les projets en raison de la dégradation de leurs finances publiques.
- 4 Suite à la formation du gouvernement Tsai Ing-wen à Taiwan, cinq pays ont établi des relations diplomatiques avec la Chine, et rompu celles qu'ils entretenaient avec Taiwan. Si les États-Unis manifestent un engagement renforcé et poursuivi auprès de Taiwan, la Chine répète quant à elle ses déclarations d'opposition ferme à toute indépendance.
- 5 L'équilibre militaire d'ensemble entre la Chine et Taiwan se transforme en faveur de la RPC, avec une différence tendant à s'accroître d'année en année.



Manœuvre dangereuse d'un navire de guerre chinois près d'un navire de guerre américain qui serait survenue en mer de Chine méridionale.

Corée du Nord

Généralités

- À plusieurs reprises, la Corée du Nord a déclaré son intention de dénucléariser complètement la péninsule coréenne, notamment au cours de son sommet avec les États-Unis en juin 2018. Elle a également indiqué son intention d'arrêter ses essais nucléaires ainsi que ses essais de tir de missiles balistiques intercontinentaux, et présenté publiquement le dynamitage de son centre d'essais nucléaires de Punggye-ri. La Corée du Nord a en outre déclaré qu'elle détruirait dorénavant le pas de tir de missiles et le centre d'essai de moteurs de Tongch'ang-ri. En outre, en cas d'annulation partielle des sanctions par les États-Unis, elle détruirait également les installations nucléaires de Yongbyon.
- En revanche,
 - On estime que la Corée du Nord est parvenue à miniaturiser ses armes nucléaires et à mettre au point des ogives.
 - Elle détient et déploie plusieurs centaines de missiles balistiques dont la portée recouvre l'ensemble du territoire japonais.
 - Elle possède toujours la capacité de mener une attaque surprise de missiles balistiques contre le Japon au moyen de ses tracteurs-érecteurs-lanceurs (TEL) et de ses sous-marins.
- Compte tenu de ces éléments, et en l'absence de changements substantiels à l'heure actuelle dans les capacités de la Corée du Nord en matière d'armes nucléaires et de missiles, ces tendances militaires continuent de former une menace sérieuse et imminente pour la sécurité du Japon.
- Les actions concrètes que la Corée du Nord pourrait désormais engager, en vue de l'abandon de ses armes nucléaires et missiles, devront rester sous haute surveillance.



Le deuxième sommet États-Unis-Corée du Nord (février 2019)

État actuel de développement nucléaire et de missiles

- On ne peut écarter la possibilité que le sixième essai nucléaire, réalisé en septembre 2017, ait concerné une bombe à hydrogène.
- Compte tenu de la maturité technique probablement acquise à travers ces six essais nucléaires, il est possible que la Corée du Nord soit déjà parvenue à miniaturiser ses armes nucléaires et à mettre au point des ogives nucléaires permettant d'équiper des missiles balistiques.
- En mai, juillet et août 2019, un total de neuf missiles balistiques de courte portée supposés de nouveau type ont été tirés en direction de la Mer du Japon.
- En matière de missiles balistiques, la Corée du Nord semble viser à
 - allonger la portée,
 - améliorer la précision et les capacités opérationnelles nécessaires pour des attaques par saturation,
 - améliorer sa capacité à mener des attaques surprises et
 - diversifier les formes de tirs.

Transferts de navire à navire

- Afin d'éviter les sanctions du conseil de sécurité de l'ONU relatives au transbordement de marchandises en mer, il a été souligné que la Corée du Nord augmenterait de façon notable les transferts clandestins de pétrole et de charbon entre ses navires.



Un pétrolier nord-coréen fortement soupçonné d'avoir procédé à un transfert de navire à navire (mars 2019)

Russie

Tendances autour du Japon

- La Russie intensifie ses activités militaires dans la région Arctique, en Europe, autour des États-Unis, au Moyen Orient et en Extrême-Orient. Cette évolution devra désormais être suivie attentivement.
- En Extrême-Orient, le nombre de décollages d'urgence face à des appareils militaires russes évolue à un fort niveau. En juin et juillet 2019, des appareils russes ont violé l'espace aérien japonais.
- Dans les territoires du Nord, la Russie a annoncé en 2016 le déploiement de missiles sol-mer dans les îles d'Etorofu et de Kunashiri. Elle renforce son armement en place, comme en témoigne le déploiement d'avions de chasse (trois appareils Su-35) à Etorofu en 2018.
- L'exercice militaire à grande échelle Vostok 2018, qui a vu la participation des districts militaires Est et Centre ainsi que celle de la Flotte Nord, était remarquable sous deux aspects : une dimension jamais atteinte depuis l'époque de l'ex-URSS, et la toute première participation de la Chine et de la Mongolie.



Une frégate de classe Amiral Gorshkov repérée pour la première fois par la force maritime d'autodéfense japonaise. (avril 2019)



Exercices militaires russes « Vostok 2018 » (septembre)

Modernisation des capacités nucléaires et développement d'armes nouvelles

- Pour suppléer à son infériorité en capacités conventionnelles, et établir l'équilibre avec les États-Unis en capacités nucléaires, la Russie modernise prioritairement ces dernières. Consciente que le déploiement de systèmes de défense antimissiles aux États-Unis et ailleurs rompt cet équilibre des capacités nucléaires, la Russie développe et déploie de nouvelles armes capables de pénétrer ces systèmes, comme les planeurs hypersoniques (HGV).
- Les États-Unis ont notifié qu'ils se retireraient du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, et déclaré avoir l'intention de développer des missiles de croisière à portée intermédiaire basés à terre équipés d'ogives conventionnelles. La Russie a alors indiqué qu'elle développerait des missiles basés à terre, à travers l'amélioration de ses missiles de croisière à portée intermédiaire lancés en mer, et des missiles de croisière hypersoniques à portée intermédiaire basés à terre.



Missile de croisière basé à terre 9M729 dévoilé pour la première fois par la Russie

Sciences et technologies militaires

- 1 Les principaux pays se focalisent sur le développement d'armes à technologies de pointe capables de transformer radicalement les dimensions du combat – c'est-à-dire les règles du jeu.
- 2 Chaque pays développe des drones autocontrôlés équipés d'intelligence artificielle.
- 3 Les États-Unis ont noté que les capacités des missiles hypersoniques de pointe, actuellement développés par la Chine et la Russie, posent un défi aux systèmes de défense antimissile existants.
- 4 Des expérimentations et des projets de déploiement de canons électromagnétiques, ainsi que d'armes laser à haute puissance, censés déployer une puissance de feu plus efficace, sont également observés.



Drone furtif CH7 développé par la Chine

Espace

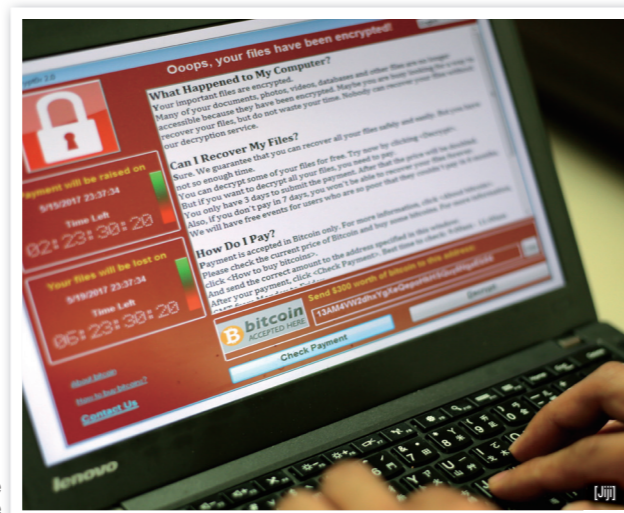
- 1 Les principaux pays travaillent à l'amélioration des capacités et au lancement de différents types de satellites dans l'objectif de renforcer leurs fonctions C4ISR*.
- 2 Chaque pays développe rapidement des capacités dans l'espace exo-atmosphérique pour y assurer sa propre supériorité militaire.
- 3 Il a été souligné que la Russie et la Chine créent et renforcent leurs capacités pour contrecarrer l'utilisation de l'espace par les États-Unis et leurs alliés.
- 4 Pour répondre à ces menaces, les États-Unis étudient la création d'une force spatiale de même statut que leurs forces terrestres, navales et aériennes.



Lancement des satellites Beidou 42 et 43 par la Chine le 19 novembre 2018

Cyberespace

- 1 Alors que les unités militaires dépendent toujours plus fortement des réseaux d'information et de télécommunications, beaucoup d'armées étrangères perçoivent les cyberattaques comme un moyen offensif asymétrique, permettant de désorganiser à faible coût les activités militaires de l'ennemi, et développent ainsi leurs capacités à déployer de telles attaques.
- 2 Il a été remarqué que la Chine et la Russie renforcent leurs capacités d'attaque militaire dans le cyberespace afin de gêner les unités reliées en réseau et de détruire les infrastructures.
- 3 Les cyberattaques sont fréquemment menées contre les réseaux d'information et de communication des organisations gouvernementales et des forces militaires de divers pays. Il a été suggéré que des organisations gouvernementales de pays tels que la Chine, la Russie et la Corée du Nord participent à ces attaques.



Aperçu d'un écran montrant le logiciel malveillant de type ransomware « wannacry », utilisé lors d'une cyberattaque massive à travers le monde

Spectre électromagnétique

- 1 Garantir l'utilisation des ondes électromagnétiques est indispensable à l'exploitation militaire des transmissions, équipements radar, etc. Conscients que tout obstacle (attaque électronique) contre cette utilisation pourra efficacement contrecarrer le déploiement du potentiel militaire de l'adversaire, les principaux pays développent leurs capacités dans ce domaine.
- 2 On signale que la Chine conduit des exercices opérationnels de brouillage des systèmes de transmission, radar et satellites GPS.
- 3 Il a aussi été observé que la Russie, utilisatrice de plusieurs équipements de guerre électronique dans l'Est de l'Ukraine et en Syrie, améliore ses capacités dans ce domaine pour brouiller les systèmes de commandement et de contrôle, les radars et autres moyens de l'adversaire.



Le système de guerre électronique Krasukha-4, qui aurait été utilisé par la Russie en Syrie

Mer

- 1 Dans les espaces aériens et maritimes, dont les mers de Chine orientale et méridionale, on voit plus fréquemment des pays revendiquer unilatéralement des droits, ou agir de même, sur la base d'assertions incompatibles avec l'ordre international existant.
- 2 Les actes de piraterie survenant dans chaque partie du monde sont une menace pour le trafic maritime, et font l'objet d'une réponse commune de la communauté internationale.
- 3 Dans l'océan Arctique, jusqu'ici zone de déploiement de capacités nucléaires stratégiques et voie de passage maritime, les périodes et zones navigables par les navires de guerre s'étendent sous l'effet de la récente diminution de la banquise. À l'avenir, cette région pourrait servir à des déploiements de forces militaires.

Armes de destruction massive

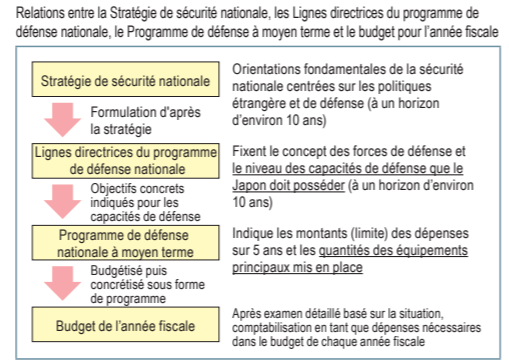
- 1 Les armes de destruction massive – nucléaires, biologiques ou chimiques – ainsi que le transfert et la prolifération des missiles balistiques, qui en sont les vecteurs, sont considérées comme l'une des grandes menaces de l'après-guerre froide.
- 2 De fortes craintes persistent en particulier quant à l'acquisition et à l'emploi de ces armes de destruction massive par des acteurs non étatiques tels que les groupes terroristes, contre lesquels la dissuasion classique se révèle inopérante, alors que la prolifération des missiles balistiques pose des risques de déstabilisation régionale.

Terrorisme et conflits régionaux

- 1 Des conflits ou antagonismes autour de problèmes ethniques, religieux, territoriaux ou de ressources continuent de survenir, voire se prolongent autour du monde.
- 2 L'activité des organisations terroristes internationales reste un défi important pour la communauté internationale. La menace se disperse et s'aggrave avec la diversification des formes de terrorisme.

Stratégie de sécurité nationale

La stratégie de sécurité nationale développée en décembre 2013 exprime les principes fondamentaux de la sécurité nationale : le Japon, fidèle à sa démarche de nation éprise de paix, et selon un pacifisme proactif basé sur le principe de la coopération internationale, contribuera plus activement que jamais à garantir la paix, la stabilité et la prospérité de la communauté internationale, tout en assurant sa propre sécurité ainsi que la paix et la stabilité dans la région Asie-Pacifique.



Les nouvelles Lignes directrices du programme de défense nationale

- Adoptées en décembre 2018 par le Conseil de sécurité nationale et le Cabinet
- Fixent le concept des forces de défense et le niveau des capacités de défense que le Japon doit posséder (pour une période de 10 ans environ)



Entretiens sur la sécurité et les capacités de défense (source : service de presse du Cabinet)

L'environnement de sécurité autour du Japon

- Les modifications de l'équilibre des forces s'accroissent et se compliquent, et les incertitudes à propos de l'ordre existant s'accroissent.
- L'utilisation des nouveaux domaines comme l'espace, le cyberspace ou le spectre électromagnétique s'amplifie rapidement. Ceci induit une transformation de la conception classique de la sécurité, qui mettait l'accent sur les réponses sur terre, en mer et dans les airs. En outre, des pays dotés d'excellentes capacités militaires, en quantité comme en qualité, sont concentrés autour du Japon, et montrent une tendance marquée à intensifier leurs activités militaires.

Principes fondamentaux de la défense du Japon

Les objectifs de la défense sont définis comme suit.

- Réunir en permanence l'ensemble des capacités nationales pour créer l'environnement de sécurité souhaitable pour le Japon.
- Dissuader toute menace en donnant conscience à l'adversaire potentiel qu'une agression à l'égard du Japon serait difficile
- Dans l'éventualité d'une menace pesant sur le Japon, y répondre sûrement et minimiser les dommages

Pour atteindre nos objectifs de défense tout en respectant le principe fondamental de la défense exclusive, renforcer notre système de défense ainsi que l'alliance nippo-américaine et la coopération sur la sécurité, qui en sont les moyens.

1 Renforcer le système de défense nationale

- Dans un environnement de sécurité inédit, renforcer avec autonomie nos capacités de défense, d'après la perception qu'elles sont d'une importance ultime pour assurer la survie du Japon comme État indépendant.
- À titre de capacités défensives réellement efficaces, le Japon construit des « capacités de défense intégrée multidimensionnelle » Voir les détails dans le Dossier spéciales 1.



Commission d'étude des futures capacités de défense

2 Renforcement de l'alliance nippo-américaine

- La capacité de dissuasion et de réponse de l'alliance nippo-américaine est renforcée, la coopération consolidée et amplifiée dans un large éventail de domaines, et les politiques relatives aux forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ) sont mises en œuvre.

3 Renforcement de la coopération en matière de sécurité

- Une coopération multidirectionnelle et multinationale en matière de sécurité est stratégiquement poursuivie, selon la vision d'un Indo-Pacifique libre et ouvert, et dans le respect des particularités régionales et de la situation de chaque pays partenaire.

Éléments prioritaires pour le renforcement des capacités de défense

Pour répondre aux changements plus accélérés de l'environnement de sécurité, les éléments méritant une priorité spécifique sont renforcés aussitôt que possible.

1 Renforcement des capacités nécessaires pour des opérations inter-domaines

- Renforcement des capacités dans les nouveaux domaines tels que l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique
- Renforcement des capacités de défense dans les domaines classiques : capacités maritimes et aériennes, capacités de défense à distance « stand off », capacités de défense générale antimissiles, capacités dynamiques de déploiement
- Renforcement de la continuité et de la résilience : promotion des mesures nécessaires pour garantir l'approvisionnement en munitions et carburant, assurer les voies de transport maritime, défendre les infrastructures essentielles

2 Renforcement des composantes clés des capacités de défense

- Renforcement des composantes clés des capacités de défense par la consolidation des fondations humaines, technologiques et industrielles et la revue de la structure d'équipement

Système des forces d'autodéfense, etc.

1 L'emploi interarmées permettant des opérations inter-domaines

- Possession d'unités dans les domaines de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique, renforcement des autres postures, construction d'une capacité de défense générale antimissiles, possession d'une unité de transport maritime en tant qu'unité conjointe

2 FAD terrestre

- Renforcement de la capacité de dissuasion et de réponse par la possession de fortes capacités de manœuvre ainsi que d'alerte et de surveillance, par la possession d'unités de base opérationnelles et d'unités spéciales, et par des déploiements ininterrompus en temps de paix.
- Pour pouvoir répondre à toute invasion d'îles éloignées, disposer d'unités de missiles antinavires et d'unités de planeurs hypervéloces (HGVP) destinées à la défense de ces îles

3 FAD maritime

- Possession d'unités navales renforcées, y compris avec des frégates de nouveau type (FFM), et d'unités de dragueurs de mines ainsi que d'unités à hélicoptères de patrouille embarqués, création d'unités de navires de guerre de surface. Maintien d'unités de navires patrouilleurs permettant de renforcer l'alerte et la surveillance en permanence dans les eaux autour du Japon.
- Grâce à l'introduction de sous-marins expérimentaux, meilleure efficacité opérationnelle des unités sous-marines et amélioration accélérée de leurs capacités, renforcement du système de surveillance permanente.
- Possession d'unités d'avions de patrouille pour une mise en œuvre extensive de la collecte du renseignement et de l'alerte et de la surveillance en mer autour du Japon, et pour une défense et une patrouille efficaces des zones maritimes environnantes.

4 FAD aérienne

- Possession d'unités d'alerte et de contrôle, comme le groupe de surveillance aéroporté d'alerte rapide, capables de surveiller en permanence l'espace aérien autour du Japon, y compris l'immense espace au-dessus de l'océan pacifique, et d'unités d'alerte et de contrôle aérien renforcées capables d'effectuer efficacement ces missions dans des situations d'urgence telles que celles de « zone grise ».
- Possession d'unités de chasse renforcées au moyen de chasseurs hautes performances et d'unités de ravitaillement en vol et de transport
- Possession d'unités d'appareils sans pilote capables de surveiller les régions éloignées du Japon et de recueillir en permanence des informations, même en cas de situation tendue

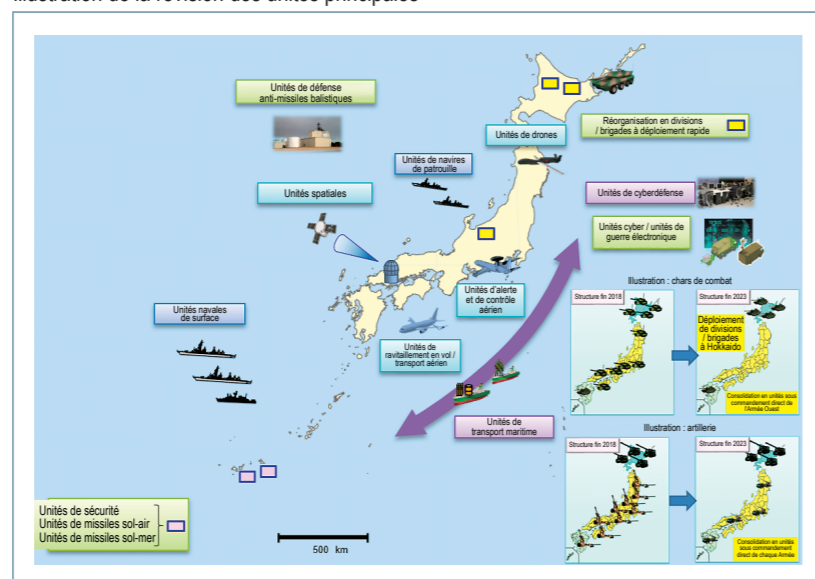
Éléments de soutien aux capacités de défense

- Exercices et manœuvres:** Organisation de manœuvres et d'exercices plus pratiques, efficaces et systématiques, en coopération avec les organismes concernés, des collectivités locales et le secteur privé
- Santé:** Renforcement d'un dispositif médical et d'évacuation ininterrompu, des premières lignes jusqu'aux destinations finales d'évacuation
- Coopération avec les communautés locales:** Mise en œuvre continue de relations publiques proactives avec les collectivités et populations locales, et d'une coordination détaillée correspondant aux souhaits et conditions au niveau local
- Fondations intellectuelles:** Poursuite de la coordination avec les services de politique pour promouvoir l'éducation à la sécurité dans les organismes éducatifs et concilier les recherches à l'Institut national des recherches de défense et l'appui aux politiques

Nouveau programme de défense nationale à moyen terme

- Il fixe les orientations de mise en place des capacités de défense ainsi que le nombre de pièces et le budget d'exploitation des principaux équipements pour la période de 5 ans entre les années fiscales 2019 et 2023.
- Il revoit les unités principales afin de mettre en place un système de défense permettant la réalisation d'opérations inter-domaines.
- Il met en œuvre des programmes pour renforcer les capacités dans les nouveaux domaines et les domaines classiques.
- Il met en œuvre des programmes pour le renforcement des composantes clés des capacités de défense, telles que les fondations humaines.

Illustration de la révision des unités principales



Mise en place des capacités de défense pour l'année 2019

- L'année fiscale 2019 est la première année des nouvelles Lignes directrices du programme de défense nationale et du nouveau Plan de défense à moyen terme. Les capacités de défense y seront sûrement mises en place, pour les rendre multidimensionnelles, intégrées et véritablement efficaces.

Principaux programmes de la mise en place des capacités de défense en 2019

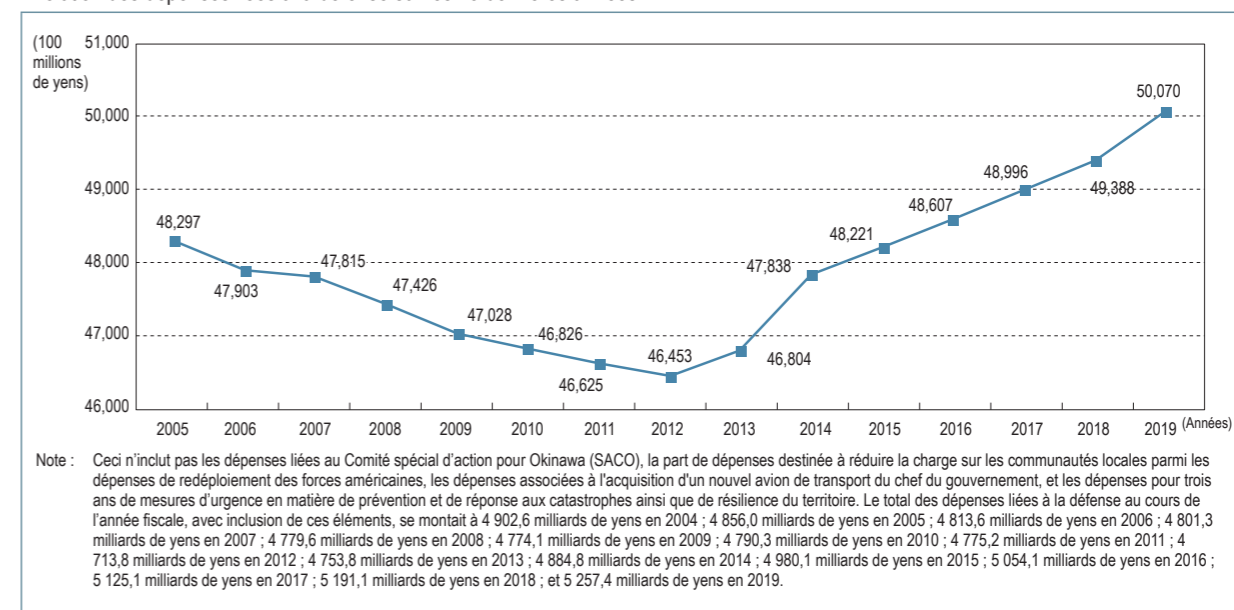
Catégorie	Principaux programmes	
Éléments prioritaires pour le renforcement des capacités nécessaires aux opérations inter-domaines	Renforcement de l'acquisition de capacités dans les domaines de l'espace, du cyberspace et du spectre électromagnétique	• Acquisition d'un système de surveillance de l'espace (SSA) • Développement et renforcement de l'unité de cyberdéfense • Amélioration des capacités de guerre électronique des avions de chasse (F-15) • Acquisition de systèmes de guerre électronique en réseau, etc.
	Renforcement des capacités dans les domaines classiques	• Construction de destroyer et de sous-marins • Acquisitions de chasseurs (F-35A) • Amélioration des capacités des chasseurs (F-15) • Études et recherches en vue de la rénovation du destroyer JS Izumo • Acquisition de missiles de longue portée « standoff » • Recherches sur les planeurs hypervéloces (HGV/P) pour la défense des îles éloignées • Systèmes terrestres Aegis (Aegis Ashore)
	Renforcement de la continuité et de la résilience	• Munitions nécessaires pour assurer la supériorité aérienne et sous-marine (missiles antiaériens, mines)
Éléments prioritaires dans le renforcement des composantes centrales des capacités de défense	Renforcement des fondations humaines	• Promotion de politiques pour assurer la disponibilité d'excellentes ressources humaines, pour l'activité des femmes et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, etc.
	Renforcement des fondations technologiques	• Promotion de la recherche-développement pour de rapides applications pratiques des équipements
	Renforcement des fonctions d'information	• Amélioration du système d'attachés de défense

Dépenses liées à la défense

Aperçu des dépenses liées à la défense

Pour répondre aux changements accélérés de l'environnement de défense, et renforcer les capacités de défense à une vitesse radicalement différente d'aparavant, les dépenses liées à la défense pour l'année fiscale 2019, sur la base des nouvelles Lignes directrices du programme de défense nationale et du nouveau Plan de défense à moyen terme, ont atteint 5 007 milliards de yens, soit une augmentation de 68,2 milliards de yens (1,4 %) par rapport à l'année précédente.

Évolution des dépenses liées à la défense sur les 15 dernières années



Établissement de la Législation sur la paix et la sécurité et état d'activité des FAD après son entrée en vigueur

État d'activité des FAD après l'entrée en vigueur de la Législation sur la paix et la sécurité

Envoi de personnel au quartier général de la FMO (Force Multinationale d'Observateurs)

En avril 2019, le Japon a décidé d'envoyer du personnel au quartier général de la FMO.

État de mise en oeuvre des exercices relatifs à la Législation sur la Paix et la Sécurité

Après l'entrée en vigueur de la Législation pour la paix et la sécurité, le Ministère de la Défense / les Forces d'autodéfense ont organisé une série de sessions d'exercice sur les nouvelles missions. Les principales sessions menées au cours de l'année écoulée sont les suivantes.

- Exercice à la conduite des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le cadre de Khaan Quest, un exercice conjoint multilatéral (juin 2018 et 2019)
- Exercice conjoint concernant le sauvetage de ressortissants japonais à l'étranger (septembre et décembre 2018)
- Exercice conjoint concernant le sauvetage de ressortissants japonais à l'étranger dans le cadre de « Cobra Gold 2019 », un exercice conjoint multilatéral (janvier 2019)

Le système de défense du Japon

Réponse à tous types de situations, depuis le temps de paix jusqu'aux situations de « zone grise »

Surveillance permanente des environs du Japon

- 1 Afin de pouvoir répondre à toute situation avec rapidité et continuité, les FAD conduisent en permanence leurs activités de recueil d'informations, d'alerte et de surveillance dans les espaces maritimes et aériens japonais et leurs environs.
- 2 Dans le cadre des activités d'alerte et de surveillance qu'elles conduisent en temps de paix dans les eaux autour du Japon, les FAD recueillent des informations sur les navires soupçonnés de violer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est ainsi qu'entre 2018 et la fin du mois de juin 2019, les FAD ont confirmé et révélé à vingt reprises des activités fortement soupçonnées de constituer des transferts illégaux de marchandises en mer (« transfert de navire à navire ») par des navires liés à la Corée du Nord.
- 3 À partir de l'aérodrome des Forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ) de Kadena, les États-Unis, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la France ont mené par avions des activités d'alerte et de surveillance des activités illégales en mer, y compris les « transferts de navire à navire ».



En mer de Chine orientale, un pétrolier lié à la Corée du Nord (à gauche) et un navire à pavillon inconnu sont fortement soupçonnés de procéder à un « transfert de navire à navire » en haute mer (janvier 2019)

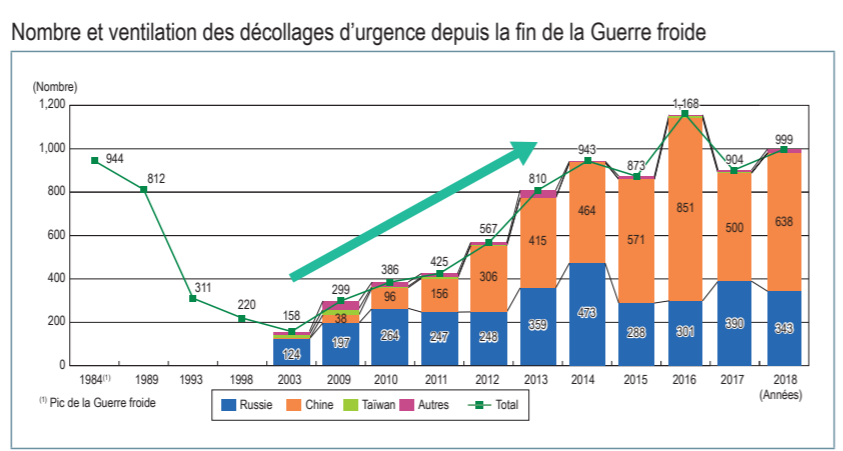
- Des bâtiments des marines américaine, britannique, canadienne, australienne et française ont aussi conduit ces activités dans les espaces maritimes autour du Japon.
- 4 En décembre 2018, un avion de patrouille P-1 de la FAD maritime en opération de surveillance au large de la presqu'île de Noto (dans la zone économique exclusive du Japon) a été illuminé par le radar de conduite de tir d'un destroyer de la classe « Gwanggaeto-daewang » de la marine de guerre sud-coréenne. Le Ministère de la Défense a publié sa position officielle finale résumant les faits objectifs, et insiste pour que la Corée du Sud prenne des mesures pour prévenir toute répétition des faits. Le Ministère de la Défense continuera de mettre en œuvre tous les moyens d'alerte, de surveillance et de collecte du renseignement avec un souci constant de sécurité.



Un Falcon 200 français en opération d'alerte et de surveillance concernant les « transferts de navire à navire »

Surveillance et décollages d'urgence pour parer aux intrusions dans l'espace aérien

- 1 Au moyen de radars d'alerte et de contrôle ainsi que de systèmes de détection et de commandement aéroportés, la FAD aérienne détecte et identifie les aéronefs en mouvement dans l'espace aérien autour du Japon. En cas de détection d'appareils suspects dirigés vers l'espace aérien japonais, les chasseurs et autres aéronefs décollent d'urgence, confirment la situation des appareils détectés, et surveillent leurs mouvements si nécessaire.
- 2 En 2018, la FAD aérienne a effectué 999 décollages d'urgence (*scramble*), soit le deuxième plus grand nombre atteint jusqu'ici. Parmi ces décollages, 638 concernaient des appareils chinois, soit 138 décollages de plus que l'année précédente, et 343 concernaient des appareils russes, soit 47 de moins que l'année précédente.



Réponse aux attaques contre le Japon, y compris ses îles éloignées

Réponse aux attaques contre les îles éloignées

- 1 En cas d'attaque contre le Japon, îles éloignées incluses, les unités nécessaires des FAD se déploieront rapidement pour dénier l'accès aux forces d'invasion et les empêcher de débarquer, tout en garantissant la supériorité maritime et aérienne. Si cette dernière se révèle difficile à assurer, l'accès et le débarquement seront déniés depuis l'extérieur de la zone menacée par les forces d'invasion, et dans l'éventualité d'une occupation, la reconquête s'effectuera par tous les moyens possibles.
- 2 En mars 2019, une unité de sécurité et d'autres ressources ont été disposés sur l'île d'Amami Ōshima et une unité de sécurité sur l'île de Miyako, pour renforcer la posture de défense dans la région du Sud-Ouest. Une autre unité semblable sera également placée sur l'île d'Ishigaki.
- 3 Des recherches ont démarré en 2018 sur les technologies élémentaires d'un nouveau missile balistique antinavire et d'un planeur hypervélocé (HVGP) destinés à la défense des îles éloignées, en vue de parer à toute éventualité dans ce domaine.
- 4 En vue d'assurer des capacités de transport et de déploiement rapide à grande échelle, les capacités de déploiement immédiat progresseront aussi avec l'adoption d'avions transporteurs V-22 Osprey et C-2.



Entraînement au débarquement de véhicules amphibies au cours de l'exercice Iron Fist 2019 (janvier-février 2019)

Réponse aux attaques de missiles

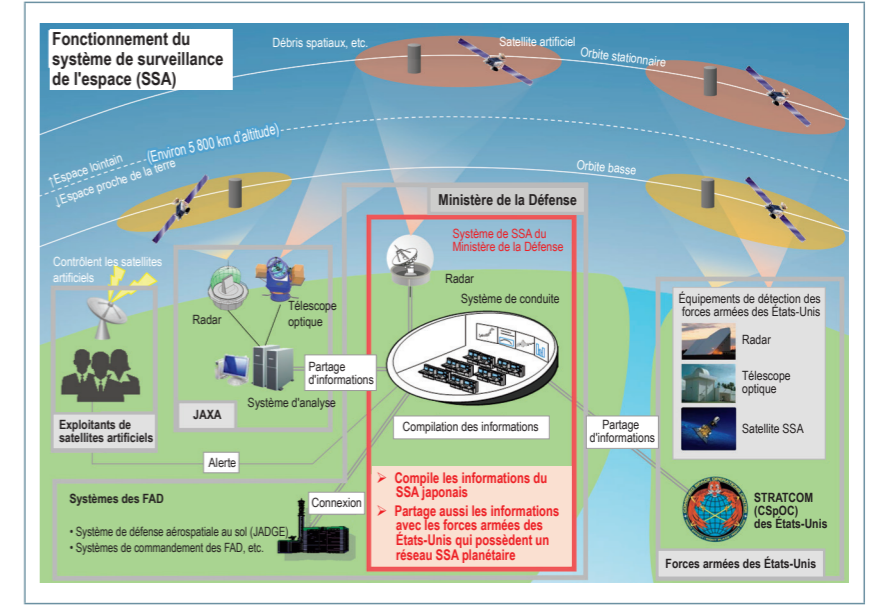
- 1 Le Japon base sa défense anti-missiles balistiques sur un efficace système multineveau, combinant l'interception au niveau supérieur par les destroyers à missiles Aegis, l'interception au niveau inférieur par les missiles Patriot PAC-3, et la connexion de ces niveaux à travers le système de défense aérospatiale au sol JADGE (Japan Aerospace Defense Ground Environment).
- 2 Avec l'introduction d'Aegis Ashore, l'interception en couche haute sera effectuée non seulement par les destroyers équipés d'Aegis mais aussi par l'Aegis Ashore.
- 3 Pour limiter tout dommage face à des menaces aériennes d'une complexité et d'une diversité croissantes, le Japon établit un système à conduite intégrée associant sa défense antimissile à ses moyens de défense aérienne. Apté à répondre simultanément à de multiples menaces aériennes combinées, cette capacité de défense aérienne antimissile complète sera renforcée pour protéger le territoire national avec permanence et continuité.

Réponses dans l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique

Réponse dans l'espace

- 1 Visant à établir son système de surveillance de l'espace (SSA) à l'horizon 2022, le Japon a engagé la mise en place de radars et de systèmes de conduite pour surveiller les débris spatiaux et autres objets posant un danger pour ses satellites artificiels.
- 2 Le Ministère de la Défense et les FAD, sur la base du nouveau plan de défense à moyen terme, ont engagé :
 - (1) La mise en place d'un système de surveillance de l'espace (SSA)
 - (2) L'amélioration des différentes capacités utilisant le domaine spatial, comme la collecte des informations, les télécommunications, le positionnement, etc.
 - (3) Le renforcement des capacités à assurer une supériorité dans l'utilisation de l'espace, y compris l'aptitude à empêcher le commandement, le contrôle, le renseignement et les communications de l'adversaire

Initiatives de mise en place d'un système de surveillance de l'espace (SSA)



Réponse dans le cyberspace

- 1 Le Ministère de la Défense et les FAD ont engagé une politique générale comprenant notamment l'assurance de sécurité des systèmes d'information, la réponse aux cyberattaques apportée par des unités spécialisées, etc.
- 2 En plus des efforts menés jusqu'ici, et sur la base des nouvelles Lignes directrices du programme de défense, un renforcement radical des capacités de cyberdéfense sera désormais engagé, y compris la capacité d'empêcher l'utilisation du cyberspace par tout agresseur contre Japon, en état d'urgence.
- 3 Durant l'année fiscale 2019, les effectifs des unités de cyberdéfense augmenteront de quelque 70 personnes pour atteindre près de 220 personnes.

Politique générale de réponse aux cyberattaques du Ministère de la Défense et des FAD



Réponse dans le spectre électromagnétique

- 1 Les développements technologiques ont permis d'étendre le champ d'utilisation et les usages des ondes électromagnétiques. Celles-ci sont maintenant perçues comme l'un des aspects essentiels de la guerre contemporaine.
- 2 Le Ministère de la Défense et les FAD ont eux aussi engagé :
 - (1) Le renforcement des fonctions de contrôle et de coordination pour une utilisation adéquate des ondes électromagnétiques
 - (2) Le renforcement des capacités de collecte d'information et d'analyse concernant les ondes électromagnétiques et la mise en place d'une posture de partage de l'information
 - (3) Le renforcement des capacités de neutralisation des radars, communications, etc., de tout adversaire projetant d'envahir le Japon



Équipement de guerre électronique en réseau neutralisant les radars et communications de l'adversaire

Réponses aux catastrophes de grande ampleur

Réponse aux catastrophes naturelles

- 1 En collaboration avec les collectivités locales, les FAD ont conduit diverses activités, parmi lesquelles la recherche et le sauvetage des victimes de catastrophes et des navires ou aéronefs disparus, ou encore la prévention des épidémies. Pour l'année fiscale 2018, les FAD ont procédé à 443 envois de personnels suite à des catastrophes.
- 2 Dans les îles éloignées, les FAD effectuent les transports par avion de patients en situation d'urgence (transports médicaux urgents). Durant l'année fiscale 2018, parmi le total des 443 envois de personnel des FAD suite à des catastrophes, 334 étaient des transports médicaux urgents.



Un membre de la FAD terrestre en opérations de sauvetage pendant les pluies diluviennes de juillet 2018



Un membre de la FAD aérienne conduit des recherches avec un chien policier lors du séisme de l'Est d'Iburi à Hokkaido en 2018 (septembre 2018)



Après amerrissage près d'un navire où un patient nécessitait une évacuation d'urgence, un appareil US-2 de la FAD maritime effectue le transport (octobre 2018)

L'alliance nippo-américaine

Signification des accords de sécurité nippo-américains

- 1 Conjugués aux efforts autonomes du Japon, les accords de sécurité nippo-américains basés sur le Traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis constituent l'axe de base de la sécurité de l'archipel.
- 2 L'alliance nippo-américaine axée sur les accords de sécurité bilatéraux remplit un grand rôle pour la paix, la stabilité et la prospérité non seulement du Japon, mais aussi de la région Indo-Pacifique, et au-delà, de la communauté internationale.

Aperçu des Lignes directrices

En tant que cadre adapté à l'alliance nippo-américaine d'aujourd'hui, les Lignes directrices pour la coopération nippo-américaine en matière de défense (abrégées en « Lignes directrices ») renforcent les capacités de dissuasion et de réponse à toutes les phases, en temps de paix comme en temps de crise. Elles clarifient les concepts stratégiques pour une alliance plus forte et un plus grand partage des responsabilités.

Concertation politique nippo-américaine

1 Comité consultatif nippo-américain sur la sécurité (réunion « 2+2 »)

Le 19 avril 2019, à Washington, le Japon et les États-Unis se sont mis d'accord pour renforcer leur coopération en matière d'opérations inter-domaines afin d'améliorer leurs capacités dans les domaines nouveaux que sont l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique.

2 Entretiens ministériels de défense nippo-américains

Lors des entretiens ministériels de défense nippo-américains qui se sont déroulés depuis octobre 2018, les points principaux qui ont été confirmés sont les suivants.

- Il est nécessaire d'accélérer la coopération nippo-américaine dans les domaines nouveaux que sont l'espace, le cyberspace et le spectre électromagnétique.
- Il faut approfondir la collaboration avec les actions des États-Unis visant à maintenir et à renforcer un océan Indo-Pacifique ouvert et libre.
- Il faut assurer la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la destruction totale, vérifiable et irréversible des armes de destruction massive et des missiles balistiques de la Corée du Nord.
- La coopération entre le Japon et les États-Unis doit se poursuivre pour que le plan de réorganisation militaire américain continue à progresser, notamment en ce qui concerne le transfert de la base aérienne de Futenma à Henoko.



Les chefs d'État nippo-américains visitent le destroyer JS Kaga (mai 2019)



Conférence de presse nippo-américaine (réunion « 2+2 ») (avril 2019)



Entretiens ministériels de défense nippo-américains (août 2019)

Renforcement de la capacité de dissuasion et de réponse de l'alliance nippo-américaine

Pour assurer la paix et la sécurité du Japon, la coopération nippo-américaine est promue à toutes les phases, en temps de paix comme en temps de crise ou en cas de catastrophe. Elle s'exerce dans différents domaines, dont les suivants : « coopération concernant l'espace et le cyberspace », « défense générale aérienne antimissile », « entraînements et exercices conjoints », « renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) », « sécurité maritime », « appui logistique », « coopération dans les réponses aux catastrophes à grande échelle au Japon », etc.

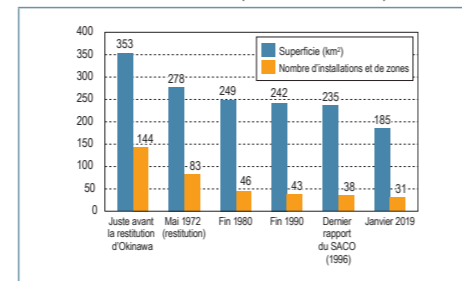
Renforcement et élargissement de la coopération dans un vaste éventail de domaines

Avec le souci de renforcer la présence nippo-américaine dans la région Indo-Pacifique, pour y créer l'environnement de sécurité souhaitable – y compris par le maintien et le renforcement d'un ordre maritime libre et ouvert – les deux pays conduisent des activités communes dans différents domaines, dont les suivants : « appui au renforcement des capacités », « aide humanitaire et secours en cas de catastrophe », « entraînements et exercices trilatéraux et multilatéraux », etc. Ils promeuvent aussi la « coopération en matière de technologies et d'équipements de défense » et l'« utilisation commune de zones et d'installations ».

Présence des Forces armées américaines stationnées au Japon (FAASJ)

- 1 Pour que l'alliance nippo-américaine fonctionne avec satisfaction comme force de dissuasion contribuant à la défense du Japon ainsi qu'à la paix et la stabilité de la région, il est nécessaire d'assurer la présence des FAASJ ainsi qu'une posture permettant une réponse rapide et dynamique aux situations d'urgence.
- 2 Pour cette raison, le Japon autorise la présence de forces militaires américaines en vertu du Traité de sécurité entre le Japon et les États-Unis, et la présence des FAASJ représente un élément central des accords de sécurité nippo-américains.

Évolution du nombre et de la superficie des installations et zones militaires des FAASJ à Okinawa (installations dédiées)



Présence des FAASJ à Okinawa

- 1 En superficie, les installations et zones militaires des FAASJ (installations dédiées) sont concentrées à environ 70% dans l'île principale d'Okinawa, dont elles occupent près de 14%. La réduction de cette charge continuera de demander les plus grands efforts.
- 2 Au sujet de la dispersion des fonctions de la base aérienne de Futenma, il a été recommandé le développement d'installations afin de permettre aux bases de Tsuiki et Nyutabaru d'accueillir des avions en cas d'urgence.
- 3 Au sujet du site de transfert de la base aérienne de Futenma, les travaux de remise en état de la zone maritime au sud de Camp Schwab ont débuté.
- 4 Les progrès suivants ont été réalisés concernant le retour des terrains des FAASJ :
 - Mars 2015 : la restitution de la zone de logement Futenma du camp Zukeran (camp Foster), pour une superficie d'environ 51 ha.
 - Décembre 2016 : la restitution de la majeure partie de la zone d'entraînement Nord, soit une superficie d'environ 4 000 ha, a été achevée, représentant la plus grande restitution jamais réalisée depuis le retour de l'île d'Okinawa sous souveraineté japonaise.
 - Juillet 2017 : une partie de la base aérienne de Futenma (environ 4 ha de terres destinées à la route municipale Ginowan No. 11) a été restituée.
 - Mars 2018 : une partie de la zone d'approvisionnement de Makiminato (camp Kinser) (environ 3 ha de terres pour élargir la route 58) a été restituée.
 - Mars 2019 : une partie de la zone d'approvisionnement de Makiminato (Camp Kinser (zone d'environ 2 ha à proximité de la porte No. 5) a été restituée.
- 5 Des entraînements d'appareils de l'armée américaine tels que les Osprey se sont déroulés hors d'Okinawa.



Un appareil Osprey de l'US Marine Corps atterrit à l'aérodrome d'Aibano (préfecture de Shiga) dans le cadre du déplacement des entraînements hors de la préfecture d'Okinawa (février 2019)

Présence des FAASJ hors Okinawa

- 1 Des mesures sont aussi engagées dans les régions autres qu'Okinawa pour garantir une présence stable des FAASJ, notamment avec la réorganisation de leurs installations et zones militaires et le redéploiement des forces, afin de réduire l'impact pour les communautés locales tout en maintenant la force de dissuasion de l'armée américaine.

Mesures pour réduire l'impact des installations et zones militaires utilisées par les FAASJ

- 1 Assurer la sécurité des résidents locaux est d'une importance primordiale dans les opérations des FAASJ. Les deux pays coopèrent en accordant la plus grande priorité aux garanties de sécurité afin d'éviter tout accident ou incident.

Coopération en matière de sécurité

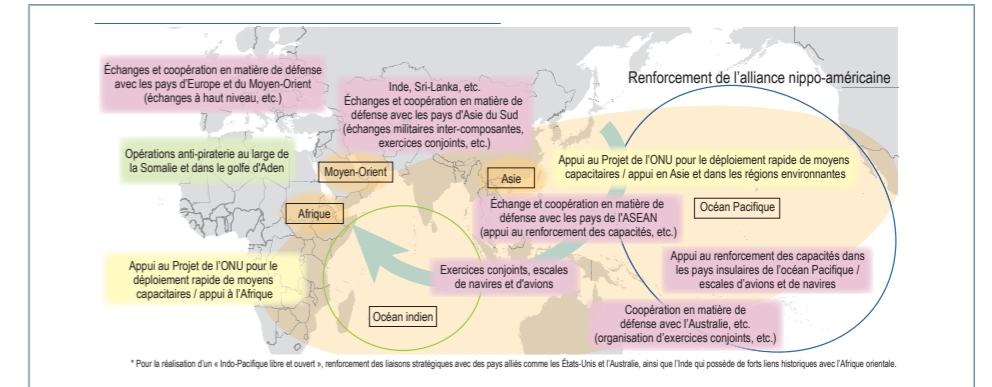
En vue de créer l'environnement de sécurité souhaitable pour le Japon, le Ministère de la Défense et les FAD promeuvent en la matière une coopération multidirectionnelle et multinationnelle.

Pour la promotion stratégique d'une coopération multidirectionnelle et multinationnelle en matière de sécurité

Initiatives s'inscrivant dans la vision d'un « Indo-Pacifique libre et ouvert »

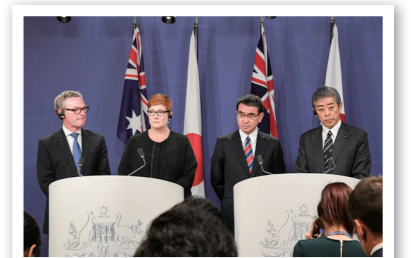
La région Indo-Pacifique est un centre d'activités mondiales qui bénéficie à plus de la moitié de la population du globe. Il est essentiel d'assurer sa paix et sa prospérité d'ensemble en la considérant comme un « patrimoine international commun » libre et ouvert. Le Ministère de la Défense et les FAD font en sorte de promouvoir des initiatives comme la coopération et les échanges de défense avec les différentes nations de cette zone en accord avec la vision d'un « Indo-Pacifique libre et ouvert ».

Initiatives du Ministère de la Défense et des FAD pour un « Indo-Pacifique libre et ouvert » (aperçu)

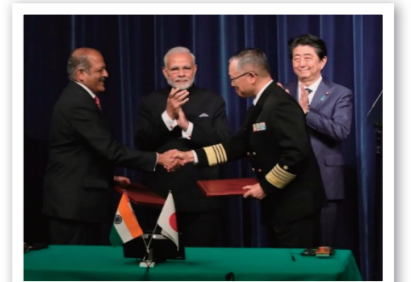


Promotion de la coopération et des échanges en matière de défense avec différents pays

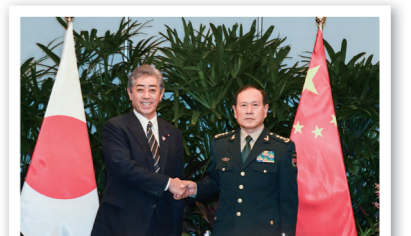
- 1 **Australie:** Consultations ministérielles nippo-australiennes d'affaires étrangères et de défense (réunion « 2+2 ») en octobre 2018. Entretiens ministériels de défense nippo-australiens en janvier et juin 2019. Confirmation et approfondissement de la coopération en matière de sécurité.
- 2 **Inde et Sri-Lanka:** En octobre 2018, réunion ministérielle nippo-indienne (réunion « 2+2 »), décision officielle d'entrée dans les négociations d'accords de la fourniture réciproque de biens et de services dans le domaine du soutien logistique (ACSA) nippo-indiens. Les tous premiers exercices conjoints nippo-indiens ont été conduits en novembre 2018 entre les forces terrestres et en décembre 2018 entre les forces aériennes. D'autre part, en août 2018, le Ministre de la Défense Itsunori Onodera (en fonction à ce moment-là) s'est rendu en visite au Sri-Lanka pour la première fois en cette qualité.
- 3 **Pays de l'ASEAN:** La coopération est renforcée dans les cadres bilatéraux comme multilatéraux, sur la base de la « Vision de Vientiane » qui énonce les principes de coopération Japon-ASEAN en matière de défense. Des entretiens ministériels de défense nippo-singapouriens et nippo-vietnamiens ont été organisés respectivement en avril et mai 2019.
- 4 **Corée du Sud:** Les embarcations sud-coréennes réagissent négativement aux drapeaux des navires de la FAD et un incident de radar de contrôle de tir s'est produit. De plus, en août 2019, après la rupture par le gouvernement sud-coréen de l'accord de partage de renseignements militaires sensibles Corée-Japon GSOMIA (General Security of Military Information Agreement), le ministre de la défense a qualifié cette décision « d'extrêmement regrettable » et a « fortement souhaité une position sage de la Corée du Sud pour une coopération adéquate entre le Japon et la Corée du Sud d'une part, et le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis d'autre part ».
- 5 **Pays européens:** Réunion franco-japonaise (réunion « 2+2 ») organisée en janvier 2019. Exercice conjoint entre les forces terrestres japonaise et britannique organisé pour la première fois au Japon en octobre 2018.
- 6 **Chine:** En octobre 2018 ont eu lieu les premiers entretiens ministériels de défense organisés depuis trois ans. En avril 2019, pour la première fois depuis sept ans et demi, un navire de la FAD maritime a effectué une visite en Chine.
- 7 **Russie:** En juillet 2018, le Ministre de la Défense Itsunori Onodera (en fonction à ce moment-là) s'est rendu en visite en Russie pour la première fois en cette qualité, et une réunion (« 2+2 ») et des entretiens ministériels de défense ont été organisés. Une nouvelle réunion nippo-russe et de nouveaux entretiens ministériels ont depuis été organisés à Tokyo, en mai 2019.
- 8 **Pays insulaires de l'Océan Pacifique:** La promotion de la coopération et des échanges a été mentionnée lors du sommet des îles du Pacifique de 2018 et dans le cadre des Lignes directrices du programme de défense nationale publiées la même année.



La réunion nippo-australienne « 2+2 » (octobre 2018)



Signature de l'échange de notes pour « l'accord de mise en œuvre » relatif à l'approfondissement de la coopération entre les forces navales japonaise et indienne, lors des entretiens entre chefs d'États nippo-indiens (octobre 2018)



Les entretiens ministériels de défense nippo-chinois (octobre 2018)

Promotion de la coopération multilatérale en matière de sécurité

- 1 Les initiatives dans le cadre multilatéral telles que la réunion élargie des Ministres de la Défense de l'ASEAN (ADMM-Plus) et le forum régional de l'ASEAN (ARF) se sont développées. Elles forment une base essentielle pour la discussion, la coopération et les échanges dans les domaines de la sécurité dans la région Asie-Pacifique.
- 2 Le Japon a contribué au renforcement de la coopération multilatérale dans la région, par exemple en organisant chaque année le Forum des Vice-Ministres de la Défense Japon-ASEAN et le Forum de Défense de Tokyo. Au titre des activités de coopération Japon-ASEAN, un programme d'embarquement de représentants des nations membres sur un navire a été organisé en mai 2018, suivi d'un symposium sur le droit international en novembre de la même année, puis d'un programme d'invitation concernant l'assistance humanitaire et les secours en cas de catastrophe naturelle (HA/DR) en janvier 2019.



La réunion des Ministres de la Défense Japon-ASEAN (octobre 2018)



« Dialogue Raisina », conférence multilatérale organisée en Inde (janvier 2019)



Lors de la conférence de l'APEC 2018, le personnel de la FAD terrestre suit les préparatifs d'exécution de l'unité de musique militaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée (novembre 2018)

Initiatives proactives et stratégiques pour l'appui au renforcement des capacités

- 1 Dans le cadre du programme d'assistance au renforcement des capacités lancé en 2012, le Japon a opéré en faveur de quinze pays et une organisation, principalement dans la région Asie-Pacifique, dans des domaines tels que l'assistance humanitaire et les secours en cas de catastrophe naturelle, les opérations de maintien de la paix et la sécurité maritime.
- 2 À titre de programme concret, un appui a d'abord été fourni pour la création d'une unité de musique militaire des forces de défense de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Celle-ci s'est produite avec succès lors de la réunion des différents chefs d'État de l'APEC de novembre 2018. Des séminaires ont aussi été mis en œuvre au Vietnam dans les domaines du maintien de la paix, du sauvetage aérien et de la médecine sous-marine, et des séminaires et enseignements pratiques concernant la météorologie aérienne ont été conduits pour l'établissement d'une unité météorologique des forces aériennes de Myanmar, sans compter les programmes organisés en Mongolie, au Timor oriental, au Sri Lanka, en Thaïlande, au Laos, à Djibouti, etc.

Garantir la sécurité maritime

- 1 Pour le Japon, en tant que pays maritime, le renforcement d'un ordre maritime basé sur les principes fondamentaux tels que la règle de droit et la liberté de navigation, et la garantie de sécurité du trafic maritime sont les fondations de la paix et de la prospérité et revêtent une importance extrême.
- 2 Depuis 2009, les FAD envoient des unités maritimes, aériennes et de soutien qui continuent leurs activités pour la protection anti-piraterie des bateaux naviguant au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden.
- 3 Consolidant sa collaboration avec les États côtiers de la région Indo-Pacifique à travers des exercices conjoints et des escales, le Japon appuie aussi le renforcement de leurs capacités en matière de sécurité. Il engage également sa coopération dans ce domaine dans le cadre de dialogues de sécurité régionaux tels que la réunion élargie des Ministres de la Défense de l'ASEAN (ADMM-Plus).



Exercice conjoint avec la marine des Philippines au cours de « l'exercice d'envoi de personnels dans la région Indo-Pacifique »

Coopération concernant l'utilisation de l'espace et du cyberspace

- 1 Au titre de sa coopération à l'utilisation de l'espace, le Japon a participé à des exercices multilatéraux organisés par les États-Unis, qui mettaient en œuvre des simulations de surveillance de l'espace (Global Sentinel) et de sécurité de l'espace (Schriever Wargame).
- 2 Au titre de la coopération sur l'utilisation du cyberspace, le Japon mène des concertations avec les autorités de défense de pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Australie. Vis-à-vis de l'OTAN, outre la participation comme observateur à des conférences internationales et des exercices de cyberdéfense, le Ministère de la Défense envoie depuis mars 2019 son personnel au Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération (CCD COE) de l'OTAN.

Initiatives dans les activités de coopération internationale pour la paix

Le Ministère de la Défense et les FAD s'engagent résolument dans des activités internationales de coopération pour la paix associées à des initiatives diplomatiques, y compris la coopération en développement pour résoudre les causes fondamentales des conflits, du terrorisme et d'autres problèmes.

Envoi de personnel à la FMO

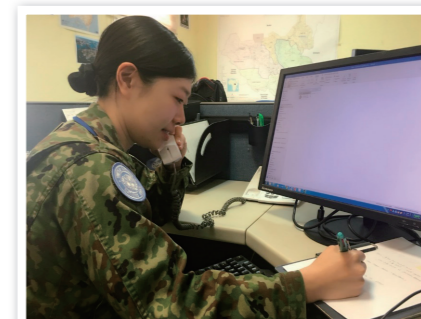
- 1 En avril 2019, en plus d'une décision du cabinet d'opérer des actions internationales de coopération pour la paix dans la péninsule du Sinaï, pour la première fois 2 membres de la FAD ont été envoyés à la FMO dans le cadre d'activités internationales coordonnées pour la paix.
- 2 Envoyés au commandement de la FMO, basé au camp sud de Charm el-Cheikh, au sud du Sinaï, deux membres des FAD travaillent comme chef adjoint et opérateur au département de liaison et de coordination entre les gouvernements égyptiens et israéliens, les organismes concernés et la FMO.
- 3 Ces actions démontrent que le Japon adopte une attitude de participation encore plus active à la paix et la stabilité du Moyen-Orient. Tout en favorisant la coopération avec les nations, États-Unis inclus, qui y envoient leur personnel, ceci permet d'espérer de nouvelles opportunités de formation de ressources humaines.



Aperçu des activités des membres du commandement de la FMO

Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)

- 1 La paix et la stabilité au Soudan du Sud, sans se limiter à ce seul pays, se transmettront à l'Afrique tout entière. C'est une question critique qu'il revient à la communauté internationale de traiter.
- 2 Quatre officiers – logistique, renseignement, génie et transport aérien – ont été envoyés au quartier général de la MINUSS, où leurs activités continueront après le retrait de l'unité de génie.



Un membre du commandement (officier de renseignement) de la MINUSS en cours de coordination au téléphone avec les services de sécurité

Appui au Projet de l'ONU pour le déploiement rapide de moyens capacitaires

- 1 Depuis les exercices expérimentaux menés en septembre 2015, le Japon a envoyé des officiers de la FAD terrestre comme instructeurs au Centre de formation au maintien de la paix situé au Kenya. Jusqu'ici, des exercices d'utilisation d'équipement lourd ont été conduits à 7 reprises auprès de 211 personnels de 8 pays africains.
- 2 En considération du fait que 30% du personnel des opérations de maintien de la paix vient d'Asie, ce projet a été conduit pour la première fois en Asie et dans les régions environnantes. C'est ainsi qu'en 2018, des exercices expérimentaux ont été conduits au Vietnam à l'intention de 16 personnels provenant de 9 pays d'Asie et des environs.



Au Vietnam, un membre de la FAD terrestre conduit un exercice d'utilisation d'engin lourd lors du projet de l'ONU pour le déploiement rapide de moyens capacitaires (novembre 2018)

Révision du manuel du génie pour les opérations de maintien de la paix des Nations unies

- 1 Le Japon préside depuis 2013 le groupe de travail sur l'élaboration du manuel du génie pour les opérations de maintien de la paix des Nations unies, contribuant ainsi à l'achèvement de ce manuel.
- 2 À nouveau sollicité par les Nations-Unies pour présider à la révision de ce manuel, le Japon a organisé une réunion d'experts à Tokyo en décembre 2018. Il continuera à appuyer la révision et la diffusion du manuel.

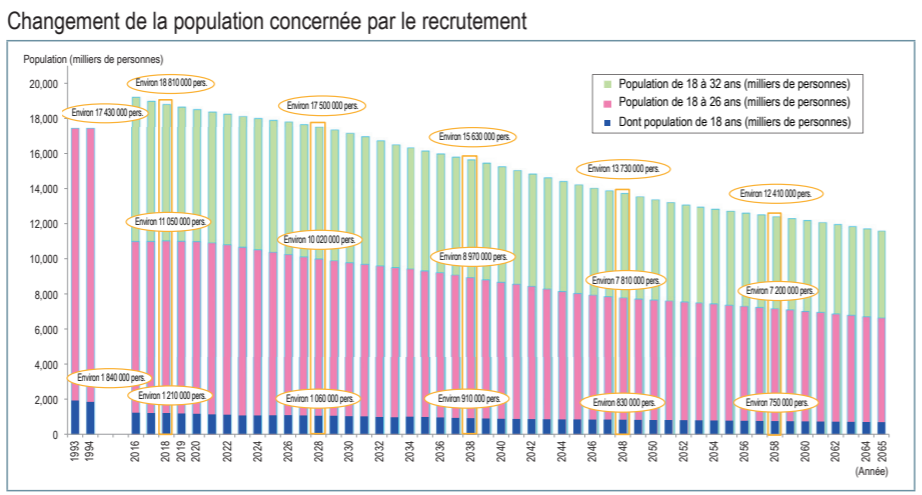


La réunion d'experts organisée à Tokyo pour la révision du manuel du génie pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (décembre 2018)

Fondations humaines et fonctions sanitaires soutenant les capacités de défense

Renforcement des fondations humaines soutenant les capacités de défense

Selon les nouvelles Lignes directrices du programme de défense nationale, l'obtention des ressources humaines formant le personnel des FAD ainsi que l'amélioration de leurs aptitudes et de leur motivation sont indispensables au renforcement de nos capacités de défense. Ces questions deviennent pressantes vu le rythme soutenu de décroissance, de dénatalité et de vieillissement de la population. Parallèlement, les considérations de continuité et de résilience de nos capacités de défense indiquent elles aussi la nécessité de renforcer plus que jamais les fondations humaines de ces capacités.



Relèvement de l'âge de recrutement du personnel des FAD

- En octobre 2018, en vue de disposer de ressources humaines diverses issues d'un plus large éventail de générations, le Japon a relevé de « moins de 27 ans » à « moins de 33 ans » l'âge maximum de recrutement des engagés candidats sous-officiers et des engagés candidats militaires du rang des FAD.
- Les critères de recrutement et d'affectation ont également été élargis pour le personnel de réserve et le personnel de réserve opérationnelle des FAD, avec relèvement de l'âge maximum de recrutement pour le grade de caporal et les grades inférieurs.

Emploi efficace des ressources humaines

Pour mieux tirer parti des ressources humaines d'âge mûr, riches en connaissances, en savoir-faire et en expérience, l'âge de départ anticipé à la retraite des membres des FAD sera relevé graduellement à partir de l'année 2020. Pour chaque grade, cet âge sera relevé d'un an pendant la nouvelle période du Plan de défense à moyen terme, puis encore d'un an pendant la période suivante.

Amélioration de l'environnement personnel et professionnel et des prestations

La mise à disposition et la reconstruction des casernes et logements nécessaires à la disponibilité opérationnelle seront accélérées. Les équipements de vie et de travail devenus vétustes seront correctement renouvelés, et la disponibilité en quantité nécessaire des articles d'usage quotidien sera assurée.

Promotion supplémentaire de l'activité des personnels féminins et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Réforme du travail

Alors qu'un nombre croissant de personnels des FAD font face à des limitations de temps et de déplacement en raison de l'éducation de leurs enfants, de soins donnés à des personnes dépendantes, etc., les longues durées de travail sont allégées et la prise de congés est incitée afin que tous les personnels puissent pleinement déployer leurs capacités.

Réformes pour de riches carrières conciliant la vie professionnelle avec l'éducation des enfants, les soins à des personnes dépendantes, etc.

Afin que les personnels puissent concilier leur vie professionnelle avec l'éducation de leurs enfants, les soins à des personnes dépendantes, etc., différentes initiatives sont engagées, telles que la mise en place de crèches dans les locaux du Ministère de la Défense, ou l'incitation à la prise de congés parentaux par les personnels masculins.



Un membre des FAD confie son enfant à la crèche de la base d'Iruma

Renforcement des fonctions sanitaires

Renforcement d'un dispositif médical et d'évacuation ininterrompu

Le dispositif médical et d'évacuation ininterrompu entre les premières lignes et les destinations finales d'évacuation est renforcé pour répondre à tous types de situations, dans l'optique de l'emploi interarmées. Une grande importance est ici accordée au renforcement des fonctions sanitaires dans les régions du Sud-Ouest, compte tenu de leurs particularités.

Disponibilité de médecins et d'infirmiers, amélioration et renforcement de la formation et de la recherche

Les nouvelles Lignes directrices du programme de défense nationale stipulent que des efforts seront engagés pour obtenir des ressources humaines d'excellence et mieux compléter l'insuffisance du nombre de médecins, à travers l'amélioration de la gestion et le renforcement des fonctions de recherche de l'École nationale de médecine de la défense. La mise en place d'une infrastructure d'entraînement sanitaire commune aux différentes FAD, nécessaire pour améliorer leurs capacités de traitement médical des blessures de combat, est également engagée.

Mesures concernant les équipements et technologies de défense

Renforcement des fondements technologiques

Les « Perspectives des technologies de défense à moyen et long terme » sont révisées en vue d'assurer l'excellence technologique concernant des équipements et technologies stratégiquement importants, notamment des technologies appartenant à de nouveaux domaines ou susceptibles de changer les règles du jeu. Concernant les technologies nécessaires pour acquérir les futures capacités de défense dont le Japon aura besoin, une « vision de recherche et développement : vers une réalisation d'une force de défense multidimensionnelle et au-delà » a été dévoilée pour indiquer l'idée fondamentale et présenter les défis technologiques et les feuilles de route.

Optimisation de l'acquisition des équipements

- La réduction des coûts d'acquisition a été engagée à travers la sélection de 17 équipements prioritaires pour la gestion par objet, la promotion d'acquisitions efficaces et efficaces des équipements, et l'acquisition groupée d'équipements au moyen de contrats à long terme.
- La rationalisation de l'acquisition via le programme des ventes militaires à l'étranger des États-Unis (FMS) est aussi engagée : réductions des prix par l'acquisition d'équipements dont les périodes de livraison et spécifications sont coordonnées avec celles des forces américaines, meilleure transparence des prix à travers d'étroites concertations nippo-américaines, renforcement de la gestion de l'exécution, etc.

Fondements industriels plus résilients

Les efforts suivants sont engagés pour une meilleure résilience des fondements industriels du Japon : (1) révision du système de contrats pour créer un environnement compétitif entre les entreprises, (2) renforcement de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement des équipements, (3) participation supplémentaire de l'industrie japonaise de défense dans la maintenance des équipements importés, (4) transferts adéquats d'équipements militaires à l'étranger dans le respect des Trois règles de transfert d'équipements et de technologies de défense.

Coopération en matière d'équipements et de technologies de défense

- Sur la base des Trois principes du transfert d'équipements et de technologies de défense, le Japon promeut la coopération avec les pays étrangers dans ce domaine, en vue de contribuer à sa propre sécurité, à la paix et à la coopération internationale, et à un maintien et une meilleure résilience de ses fondements technologiques et de sa production de défense.
- Concernant le transfert gracieux de pièces de rechange d'UH-1H aux Philippines, la livraison a démarré en mars 2019 après signature d'un accord entre les autorités militaires des deux pays.
- Pour promouvoir la coopération en matière d'équipements et de technologies de défense, le Japon a présenté des équipements lors de salons internationaux, et organisé un forum public-privé sur l'industrie de défense avec plusieurs pays, dont l'Italie.



La cérémonie officielle concernant le transfert gracieux de pièces d'UH-1H (mars 2019)

Interaction avec les communautés locales et la population

Coopération avec les communautés locales

Le Ministère de la Défense et les FAD mènent diverses activités de coopération en appui à la vie civile, telles que l'élimination des munitions non explosées et des mines. D'autre part, dans un environnement de recrutement et d'emploi de plus en plus rigoureux, la coopération avec les collectivités locales est indispensable pour assurer des ressources humaines de défense de haute qualité, et appuyer le réemploi des personnels des FAD qui ont démissionné relativement tôt.

Mesures pour des relations harmonieuses entre les installations de défense et leurs environs

Pour une bonne harmonie entre les installations de défense et leurs environs, des mesures sont prises pour prévenir, réduire ou atténuer les éventuelles nuisances résultant de la mise en place et du fonctionnement de telles installations notamment des aérodromes, par exemple le bruit des avions dans les zones de proximité.

Initiatives pour la gestion des documents officiels et la publication d'informations

Les textes officiels sont des ressources intellectuelles dont le partage avec le public soutient la saine démocratie. La gestion appropriée de ces textes, et une réponse adéquate aux demandes d'information provenant de ce même public, sont donc des responsabilités essentielles. S'appuyant sur l'action entreprise par le gouvernement dans son ensemble, le Ministère de la Défense et les FAD engagent différents efforts de gestion des textes officiels et de publication d'informations.



防衛省・自衛隊
MINISTRY OF DEFENSE